



Oraison Conduite

Siret : 848 504 841 000 18

Mail : [oraisonconduite@orange.fr](mailto:oraisonconduite@orange.fr)

Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57

Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10

Code NAF : 8553 Z

# MEDIATION

En cas de réclamation, le client consommateur doit dans un premier temps s'adresser à **VERGNON Benjamin**. En second recours, tant que ORAISON CONDUITE est adhérent au CNPA, sous réserve d'avoir au préalable adressé une réclamation écrite à ORAISON CONDUITE et du respect des conditions de recevabilités de son dossier (dont il peut prendre connaissance sur <http://www.mediateur-cnpa.fr/comprendre-la-mediation.htm>), le client consommateur peut saisir le Médiateur du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) :

- soit directement en ligne sur son site internet ([www.mediateur-cnpa.fr](http://www.mediateur-cnpa.fr)) ;

- soit en remplissant un formulaire de saisine téléchargeable sur le site du médiateur et en l'adressant au médiateur par courrier à M. le Médiateur du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) - 50, rue Rouget de Lisle - 92158 Suresnes Cedex ou par courriel à [mediateur@mediateur-cnpa.fr](mailto:mediateur@mediateur-cnpa.fr).

<Complément en cas de vente à distance> :

ORAISON CONDUITE vous informe de l'existence de la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges, destinée à recueillir les éventuelles réclamations issues d'un achat en ligne des consommateurs européens et de les transmettre aux médiateurs nationaux compétents : cette plate-forme est accessible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.